



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 31 août 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2011-1394

AUTORISER L'AJUSTEMENT FINAL DU MANDAT DE LA FIRME GENIVAR INC. DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DES RUES LEDUC, GARNEAU ET HÉLÈNE-DUVAL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QU'un contrat au montant de 86 603,33 \$, incluant les taxes, a été octroyé en 2010 en vertu de la résolution numéro CE-2010-482 à la firme GENIVAR pour les services professionnels requis dans le cadre du projet de réfection des services municipaux des rues Leduc, Garneau et Hélène-Duval;

CONSIDÉRANT QUE le coût final du mandat réalisé s'élève à 107 940,75 \$, incluant les taxes, ce qui représente un excédent au contrat de 21 337,42 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE cet excédent résulte de l'ajustement du volet « Surveillance des travaux », sur la base du montant de la plus basse soumission reçue pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures considère cet excédent au contrat comme étant justifié et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve le montant de 107 940,75 \$, incluant les taxes, comme étant le coût final du mandat réalisé dans le cadre du projet de réfection des services municipaux des rues Leduc, Garneau et Hélène-Duval;
- autorise le paiement à la firme GENIVAR d'un montant de 21 337,42 \$, incluant les taxes, à titre d'ajustement final au mandat dans le cadre du projet de réfection des services municipaux des rues Leduc, Garneau et Hélène-Duval.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-40002-024-20043	10 200,48 \$	Honoraires professionnels - Égouts et aqueduc – Pavage et aqueduc - Rues Leduc, Garneau, Hélène-Duval
11-40002-025-20044	10 200,48 \$	Honoraires professionnels - Égouts et aqueduc – Pavage et égouts - Rues Leduc, Garneau, Hélène-Duval
04-13493	936,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1395 APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 29 - 14 632,06 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 32 - 363 625,58 \$ - LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 31 - 11 028,90 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 29 - 179 461,71 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 29, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 32, la liste des réquisitions 31, ainsi que la liste des embauches numéro 29 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 29	Pièces de comptes à payer	14 632,06 \$	15 au 19 août 2011
Liste PD numéro 32	Pièces de comptes à payer	363 625,58 \$	15 au 19 août 2011
Liste des réquisitions numéro 31	Pièces de comptes à payer	11 028,90 \$	15 au 19 août 2011
Liste des embauches numéro 29	Embauche de personnel temporaire	179 461,71 \$	8 au 12 août 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1396 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-32 POUR UN MONTANT TOTAL DE 284 615,87 \$ POUR LA PÉRIODE DU 11 AU 17 AOÛT 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-32 d'un montant de 284 615,87 \$ pour la période du 11 au 17 août 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-0831 D1 CERTIFICAT DU GREFFIER RELATIF À UNE CORRECTION D'ÉCRITURE À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2011-1069 ADOPTÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF LE 21 JUIN 2011

Le greffier de la Ville de Gatineau dépose un procès-verbal certifiant qu'en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes, il a corrigé une erreur d'écriture à la résolution numéro CE-2011-1069 à la page 10040 du procès-verbal de la séance spéciale du comité exécutif du 21 juin 2011, et ce, afin de remplacer dans le premier paragraphe les mots « ex-Ville de Gatineau » par les mots « ex-Ville de Hull ».

Article 92.1

Le greffier est autorisé à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil, du comité exécutif, pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Dans un tel cas, le greffier joint à l'original du document modifié un procès-verbal de la correction effectuée et il dépose à la prochaine séance du conseil, du comité exécutif, selon le cas, une copie du document modifié et du procès-verbal de correction.

CE-2011-1397

DÉSIGNATION DE NOMS DE RUES - OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES RUES ET PROLONGEMENT DE TROIS RUES EXISTANTES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle phase dans le projet résidentiel Domaine des Frênes a été approuvée;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet implique l'ouverture de deux nouvelles rues et le prolongement de trois rues existantes, ainsi que la désignation des noms officiels pour ces rues;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Comité de toponymie ont analysé les noms suggérés dans le cadre du changement global des noms de rues sur le territoire de la ville et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation des noms de nouvelles rues, comme indiqué ci-après, ainsi que le prolongement des rues existantes, à savoir:

Nominations de nouvelles rues :

<u>Numéros des lots</u>	<u>Cadastre</u>	<u>Noms des rues</u>
4 801 292	Québec	Rue Nancy-Elliott
4 819 517	Québec	Rue de l'Art-Contemporain

Prolongement de rues existantes :

<u>Numéros des lots</u>	<u>Cadastre</u>	<u>Noms des rues</u>
4 838 904	Québec	Rue de la Fabrique
4 819 516 et 4 831 444	Québec	Rue de Pergame
4 819 518 et 4 831 445	Québec	Rue d'Orsay

Adoptée

CE-2011-1398

SUBVENTION DE 16 000 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE - ÉCOLE NOTRE-DAME - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'école Notre-Dame prévoit certains travaux d'aménagement de la cour d'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école Notre-Dame relève de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'école Notre-Dame, par l'entremise de la direction de l'école, a fait une demande de subvention;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par le biais du budget discrétionnaire 2011 de la conseillère du district électoral de Hull-Val-Tétreau, désire contribuer au projet d'aménagement de la cour de l'école Notre-Dame :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte de verser à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, une subvention de 16 000 \$ pour aider au financement du projet d'aménagement de la cour de l'école Notre-Dame provenant du budget discrétionnaire 2011 de la conseillère du district électoral de Hull-Val-Tétreau;
- approuve le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, établissant les obligations et les modalités reliées à l'aide financière.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 16 000 \$ à l'ordre de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, à l'attention de monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau, Québec, J8X 2T3, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le centre de services de Hull.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972-20042	16 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1399

SUBVENTION DE 50 \$ - OPÉRATION ENFANT SOLEIL DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de Opération enfant soleil, à l'attention de monsieur Roger Guindon, 225, boulevard de la Gappe, suite 102, Gatineau, Québec, J8T 7Y3, à titre de subvention dans le cadre du projet Gaspé-Ottawa de monsieur Frédéric Dion qui sera de passage à Gatineau le 15 septembre 2011 au profit de Opération enfant soleil.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1400 **SUBVENTION DE 170,89 \$ - TOURISME OUTAOUAIS POUR UNE ACTIVITÉ LE 31 AOÛT 2011 - DISTRICT ÉLECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DE BELLEVUE - LUC ANGERS ET SYLVIE GONEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 170,89 \$ à l'ordre de Tourisme Outaouais, 103, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8X 3V8 à titre de subvention pour une activité le 31 août 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	81,70 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79941-972	81,69 \$	Luc Angers - Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
04-13493	7,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1401 **SUBVENTION DE 200 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF DE GATINEAU ET VIE ACTIVE POUR LA TENUE DES ACTIVITÉS DU CLUB - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Club d'âge d'or Saint-Jean-de-Brébeuf de Gatineau et Vie Active, 448, rue de Pointe-Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour la tenue des activités du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	200 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1402 **SUBVENTION DE 500 \$ - MAISON D'HÉBERGEMENT POUR ELLES DES DEUX VALLÉES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTREUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de la Maison d'hébergement Pour Elles des Deux Vallées, case postale 2993, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X5 dans le cadre d'une soirée qui aura lieu le 6 octobre 2011 pour souligner leurs 10 ans d'existence.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	250 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	250 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1403 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR « 50 » LE BARON POUR LA TENUE DES ACTIVITÉS DU CLUB - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Club d'âge d'or « 50 » Le Baron, 104, rue du Barry, Gatineau, Québec, J8T 5E2, à titre de subvention pour la tenue des activités du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	1 000 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1404 **PARTICIPATION À UN DÉJEUNER-CAUSERIE ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU LE 13 SEPTEMBRE 2011 - 17,09 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la conseillère Patsy Bouthillette à participer à un déjeuner-causerie le 13 septembre 2011 organisé par la Chambre de commerce de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 17,09 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, bureau 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	16,34 \$	Patsy Bouthillette – Du Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions
04-13493	0,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1405 **PARTICIPATION ET SUBVENTION POUR UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DE CENTRAIDE OUTAOUAIS LE 15 SEPTEMBRE 2011 – 185 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le conseiller Maxime Tremblay à participer à une activité de levée de fonds le 15 septembre 2011 au profit de Centraide Outaouais.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 185 \$ à l'ordre de Centraide Outaouais, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	85 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1406 **PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS LE 9 SEPTEMBRE 2011 AU PROFIT DE LOISIR SPORT OUTAOUAIS - 315 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon et Pierre Philion à participer à une activité de levée de fonds le 9 septembre 2011 au profit de Loisir sport Outaouais.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 315 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, local 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	105 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	105 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79937-972	105 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1407

PARTICIPATION ET SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DU VIEUX-GATINEAU - BRUNCH HOMMAGE À GUY SANCHE - 880 \$ - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Pierre Philion, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin ainsi que mesdames les conseillères Denise Laferrière, Nicole Champagne, Mireille Apollon, Patsy Bouthillette et Sylvie Goneau à participer au brunch hommage à Guy Sanche dans le cadre du Festival de Boîtes à savon le 11 septembre 2011.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 200 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 880 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau, 321 B, rue Notre-Dame, 2^e étage, Gatineau, Québec, J8P 1L2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	40 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	40 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	40 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	240 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	40 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	40 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	40 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	40 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	40 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	40 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	40 \$	Denise Laferrière - Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	40 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	40 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	40 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	40 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	40 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79931-972	40 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1408 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION RÉCRÉATIVE LES JARDINS DU CHÂTEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association récréative Les Jardins du Château, 100, rue du Château, Gatineau, Québec, J9A 1T3 dans le cadre de l'organisation d'une activité qui aura lieu le 2 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	500 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1409 **SUBVENTION DU 1 550 \$ - MUSÉE DE L'AUBERGE SYMMES - FÊTE D'ANTAN - 9 AU 11 SEPTEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 550 \$ à l'ordre du Musée de l'Auberge Symmes, à l'attention de monsieur Richard M. Bégin, C. P. 311, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E6, à titre de subvention pour la Fête d'antan qui aura lieu du 9 au 11 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79937-972	250 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79932-972	250 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	1 000 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1410 **PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ ET SUBVENTION POUR LE FONDS D'ÉTUDE DES JOUEURS - LES OLYMPIQUES DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL - 7 SEPTEMBRE 2011 - 300 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Pierre Phillion et Maxime Tremblay ainsi que madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une activité organisée par Les Olympiques de Gatineau au profit du Fonds d'études des joueurs, le 7 septembre 2011.

De plus, ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière à subventionner cette activité pour un montant de 50 \$ ainsi que monsieur le maire pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Les Olympiques de Gatineau, 125, rue Carillon, Gatineau, Québec, J8X 2P8 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1411 **PARTICIPATION AU LUNCH-CONFÉRENCE DE LA RENTRÉE - RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE HULL-VAL-TÉTREAU ET DE BELLEVUE - DENISE LAFERRIÈRE ET SYLVIE GONEAU - 7 SEPTEMBRE 2011 - 61,52 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Denise Laferrière et Sylvie Goneau à participer à une activité organisée par le Réseau des Femmes d'affaires et professionnelles, le 7 septembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 61,52 \$, taxes incluses, à l'ordre du Réseau des Femmes d'affaires et professionnelles, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	29,41 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79938-972	29,41 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
04-13493	2,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1412 **DEMANDE D'EXEMPTION DE SOUSCRIPTION AU FONDS D'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a engagé, le 25 juillet 2011, un notaire à son service exclusif, nommément M^e Andrée Loyer;

CONSIDÉRANT QUE les notaires qui sont au service exclusif d'une corporation municipale peuvent être exemptés de souscrire au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le notaire ci-dessous nommé demandera d'être exempté de souscrire au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec :

Loyer, Andrée (membre numéro L2099)

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité déclare, aux fins du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec, que la Ville de Gatineau se porte garante et s'engage à prendre fait et cause et à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission du notaire M^e Andrée Loyer (L2099) dans l'exercice de ses fonctions au sein de la Ville et à indemniser le Fonds d'assurance de tout déboursé ou toute indemnité qu'il aurait à payer en conséquence d'une erreur ou d'une omission de M^e Andrée Loyer (L2099) dans l'exercice de ses fonctions, même au-delà de la fin du lien d'emploi.

De plus, la Ville renonce à tout recours récursoire contre le notaire et la Chambre des notaires à titre d'assureur à même les actifs détenus spécifiquement à cette fin au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec, ceci entre autres, en faveur de la Chambre des notaires et du Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents pertinents pour donner suite à la présente.

Adoptée

CE-2011-1413

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ARMAN PETROSYAN AU POSTE D'ÉVALUATEUR I À LA DIVISION RÉSIDEN-
TIELLE DU SERVICE D'ÉVALUATION**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'évaluateur I à la Division résidentielle du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-063 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Arman Petrosyan au poste d'évaluateur I à la Division résidentielle du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-063 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de la Division résidentielle.

Le salaire de monsieur Arman Petrosyan sera celui de la classe 10, 2^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Arman Petrosyan est assujéti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15100-112 - Service d'évaluation – Division évaluation – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1414 **MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME SYLVIE GUNNER AU POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE - SOUTIEN ADMINISTRATIF - SERVICE D'ÉVALUATION**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources a été autorisé à combler un poste de chef d'équipe, Soutien administratif au Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-062 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Sylvie Gunner au poste de chef d'équipe, Soutien administratif au Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-062 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de la Division du soutien.

Le salaire de madame Sylvie Gunner sera celui de la classe 4, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Sylvie Gunner est assujettie à une période d'adaptation de trois mois, et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la Convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15100-112 – Service d'évaluation – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1415 **PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARIO RENAUD AU POSTE DE RESPONSABLE DES USINES D'EAU POTABLE - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de responsable des usines d'eau potable à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Mario Renaud au poste de responsable des usines d'eau potable à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du chef de la Division des usines et du traitement des eaux.

Le salaire de monsieur Mario Renaud est établi à la classe 5, 5^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Mario Renaud sera assujetti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Mario Renaud sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordé de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41110-115 – Service de l'environnement – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2011.

Adoptée

CE-2011-1416

PROLONGATION DU CONTRAT DE MONSIEUR JACQUES DIONNE À TITRE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AU BUREAU DE L'OMBUDSMAN DE LA VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Dionne occupe le poste de secrétaire général au bureau de l'Ombudsman depuis le 30 août 2006;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de monsieur Jacques Dionne vient à échéance le 29 août 2011;

CONSIDÉRANT QUE le bureau de l'Ombudsman requiert un secrétaire général pour voir à la bonne administration du bureau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de prolonger l'engagement contractuel de monsieur Jacques Dionne à titre de secrétaire général au bureau de l'Ombudsman de la Ville de Gatineau, et ce, pour une période de cinq ans à compter du 30 août 2011 jusqu'au 29 août 2016.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13710-115.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de la présente année ainsi que pour les années 2012 à 2016, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif